

Image not found or type unknown



## Assurance vie:prime excessive

Par **mobilhome**, le **24/06/2016** à **10:16**

Bonjour ,notre père est décédé le 5/12/2015,il avait 85ans(né le 8 mars 1930),en juin 2015 il fait un dépôt sur son assurance vie de 400 000€ et 65 000€ en novembre 2015 peu de temps avant son décès au profit de sa 3e épouse,nous sommes 4 enfants d'unions précédentes,peut on estimer qu'il y a manifestement versements excessifs,comment calcule t'on cela par rapport a son patrimoine?il était marié sous la communauté réduite aux acquêts avec universalité de l'usufruit.

D'avance je vous remercie de toute réponse que vous pourrez m'apporter